Bassin Sud 79
Commission mise en réseau des établissements

Niort, le vendredi 9 décembre 2011

La commission mise en réseau des établissements s'est réunie le vendredi 9 décembre 2012 au lycée Gaston Barré :

Ordre du jour :

1) Ce que prévoit le BO
2) Ce qui ressort des réunions par bassins (courrier du recteur)
3) Le programme de travail de la commission : choix des thèmes qui nous semblent prioritaires dans la liste du recteur
4) Calendrier prévisionnel des réunions de la commission
5) Questions diverses.

Présents : Jean-Marc Blondelle, Thierry Audonnet, Anne-marie Borrego, Marina Paulmier, Hélène Plaire, Aymeric Favris, Patrick Trouvé.
Thierry Roul et Gérard Grether (animateurs de la commission)
Excusé : Jean Chaintrier, François Bouladoux

Docs joints : Courriers du recteur du 02-11 et du 22-11-11, site de la Nouvelle république du 09-12-11 et article Nouvelle république du 08-12-11

Les membres de la commission examinent rapidement ce que prévoit le BO puis tentent d'analyser la situation actuelle.

Ce que prévoit le BO du 9 mars 2011 :
Une mise en réseau des lycées
Une complémentarité axée vers le supérieur
En liaison avec le CR
Harmonisation/rationalisation de l'offre de formation sur un territoire pertinent
Mutualisation des dispositifs (hors temps scolaires, internats, passerelles, stages de remise à niveau, dispositif de lutte contre le décrochage) sans accroitre excessivement l'amplitude des déplacements

Ce qui ressort des réunions par bassins :
Une première demande au niveau des LEGT pour une «évolution éventuelle de la carte des Ens. Ex. et des Ens. Spé. en Term » dans une logique de complémentarité.

Une réunion des coordonateurs de Bassins qui débouche sur une liste de thèmes largement étendus aux collèges ➔ Cela va bien au-delà du BO.

Un relevé de conclusion qui insiste sur l'entrée pédagogique et présente ce qui va se faire dès la rentrée 2012 « en concertation avec les établissements » :

1) Mise en réseau collèges/lycées
2) Regroupement de LP
3) Régulation des flux d'élèves en complémentarité entre les établissements.

Les thèmes retenus : projets communs primaire/secondaire ; projets communs CESC, international, PE, Culture ; mutualisation des heures UNSS ; Formation par bassin ; orientation, forum, valorisation du Post Bac.

Les constats des membres de la commission :

Le BO est déjà dépassé car ce qui est engagé va au-delà des dispositions envisagées par le BO qui n'est pourtant vieux que de 9 mois.

L'évolution est donc particulièrement rapide sur ce thème de la mise en réseau puisque 5 réseaux sont prévus pour la rentrée 2012 autour de Confolens, Jonzac, Melle, Loudun et Civray, les lycées des grandes villes étant traités comme un établissement unique.

Cette rapidité induit une déstabilisation des équipes enseignantes mais aussi des chefs d'établissements qui ne sont pas en mesure de répondre aux questions faute d'une communication suffisante sur le sujet.
Comment piloter si on ne sait pas avec certitude ou on va ? Il n'est pas possible d'amortir le choc si nous ne disposons pas des objectifs clairs et réalistes sur le sujet.
Il n'y a pas de réelle collaboration sur le sujet avec les inspecteurs pédagogiques.

Le fonctionnement de cette commission est donc compliqué par la rapidité et l'ampleur de la mise en œuvre avec plus de 35 établissements déjà concernés : il est trop tard pour le travail prospectif.

Objectifs de la commission mise en réseaux des établissements :

1) Analyser ce qui se passe sur la mise en réseau, dégager les points forts et les points faibles, les pistes d'amélioration.
Le travail portera notamment sur les sujets suivants :

- **Impacts sur la GRH (personnels enseignants, administratifs et de direction)**
- **Impacts sur les élèves (déplacements, stratégies des familles, orientation)**
- **Suivi du travail transversal inter-établissements.**
- **Impacts sur les établissements (structures, moyens)**

2) Mettre en œuvre une veille sur le sujet pour voir ce qui se passe ailleurs sur ce thème (ex Richelieu, voir articles joints)

3) Si possible travailler avec le bassin nord sur le sujet pour mutualiser nos expériences

Les questions que se posent les membres de la commission, qu'ils soient engagés dans le réseau ou non, sont nombreuses.

Elles renvoient à une véritable révolution qui touche l'autonomie des établissements.
Par exemple :

- ✓ Lorsqu'il va s'agir de regrouper deux divisions, qui va devoir trancher entre deux établissements ?
- ✓ Quel positionnement pour les chefs d'établissements responsables de réseau vis-à-vis des collègues ?
- ✓ Comment seront perçus les chefs d'établissements adjoints qui vont dans certains cas remplacer les chefs d'établissement, particulièrement dans le cas du projet de notation par les chefs d'établissement ?

- ✓ Quel impact sur le nombre de postes de chefs d'établissement et les conséquences sur le mouvement ? (Ce problème ne relève pas du débat au sein de la commission mais doit faire partie des points de vigilance).

Tous les participants s'accordent sur le besoin d'une feuille de route claire sur le sujet et d'une communication institutionnelle réelle afin de pouvoir accompagner au mieux l'évolution, de pouvoir rassurer les personnels qui sont effrayés par de nombreuses rumeurs dans un contexte déjà tendu. L'exemple de l'article de la nouvelle république montre combien les réactions peuvent êtres vives !

Calendrier :

Le calendrier de la mise en réseau étant très serré, les membres de la commission conviennent de se retrouver après les opérations liées à la DGH sauf si l'actualité l'impose.

Prochaine réunion de la commission
Le mardi 21 février 2012 de 9h à 12h
Lycée Gaston Barré (Niort).

Les animateurs de la commission

Gérard Grether et Thierry Roul